



Création d'une unité de capture de CO₂ à Alizay
et d'un site de production de carburant d'aviation
durable à Petit-Couronne

Verbatim Concertation Projet DEZiR

du 13 janvier au 15 mars 2025

Réunion Publique Thématique

SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Lundi 24 février 2025 de 18h30 à 20h30

Salle des fêtes

Participant.es : 49 dont 27 intervenants

GARANTS CNDP :

Philippe Bertran - Garant de la CNDP

Modérateur

Sébastien ALBERT

VERSO ENERGY :

Victor LEVY FREBAULT – Directeur du développement

Gersende LEGRAND – Directrice de projet

Stéphane CADOUX – Directeur de projet

Camille PETIT – Cheffe de projet

Auxence GROS BOROT – Responsable technique

Timothée BLONDEL – Ingénieur développement

Ludovic LAGAY – Ingénieur développement

RTE

Thomas GOUPIL – Chef de projet

Aurélia BELHOCINE – Responsable d'Études Concertation Environnement

Aymeric COTREL – Directeur des affaires publiques Normandie

Intervenants externes aux maîtres d'ouvrage :

Bruno RENO – Directeur du département Génie Énergétique – INSA Rouen

Aline BRUTEL – Ingénieure Transfert de technologie – INSA Rouen

Audrey MERLEAU – Consultante environnement – Bureau Veritas

Clément POUTRIQUET – Responsable du Centre d'Excellence Hydrogène et dérivés – Bureau Veritas

Marie Lou GABIROT – Responsable Pôle Risques Industriels – EGI

Anne MAUSSION – Chef du Service Ingénierie Pipeline – TRAPIL

Liam NAGO – Chef de projet pipeline – TRAPIL

Pedro CERQUEIRA – Chef de projet Responsable partenariats – TRAPIL

Coline COLBOC – Responsable Business Development – BEA

Guillaume D'OLIVEIRA – Architecte associé – BORO ARCHITECTES

Maroua BAHIJ – Architecte associée – BORO ARCHITECTES

Philippe EUDELIN – Président – Normandie AeroSpace

Sébastien Albert :

Bonsoir à toutes et à tous, et bienvenue dans cette salle de Saint-Étienne-du-Rouvray en ce 24 février.

Je me présente : Sébastien Albert, modérateur de cette réunion. Mon rôle est de veiller au bon déroulement des échanges et au respect du temps imparti. Vous verrez que la soirée est minutieusement organisée, et je reviendrai sur le déroulé précis dans quelques instants.

Concernant le programme de cette rencontre, nous allons tout d'abord aborder les modalités de la concertation, avec une prise de parole de Monsieur Philippe Bertran, représentant de la Commission nationale du débat public (CNDP). Ensuite, les maîtres d'ouvrage interviendront, notamment l'équipe de Verso Energy, qui vous présentera en détail le projet DEZiR.

Viendra ensuite le temps des ateliers thématiques : six ateliers sont prévus, et nous vous inviterons à participer à chacun d'entre eux. Chaque session durera 20 minutes, à l'issue desquelles vous serez invités à changer d'atelier. Ces discussions seront animées par nos experts.

Après ces échanges en petits groupes, nous procéderons aux restitutions : un rapporteur par atelier partagera les conclusions des discussions. Enfin, nous conclurons cette soirée autour d'un moment convivial avec un buffet.

Les intervenants de la soirée

>> Pour la CNDP, nous accueillerons Monsieur Philippe Bertran. Madame Werkoff, initialement prévue, n'a pas pu être présente ce soir.

>> Concernant Verso Energy, nous entendrons Monsieur Victor Lévy Frébault, directeur du développement, ainsi que Madame Camille Petit, cheffe de projet du projet DEZiR.

>> Enfin, pour RTE, interviendront :

- Monsieur Thomas Goupil, chef de projet,
- Madame Aurélia Belhocine, responsable des études concertation et environnement,
- Monsieur Aymeric Cotrel, directeur des affaires publiques Normandie.

Quelques consignes pour le bon déroulement de la réunion

Concernant l'organisation, durant les ateliers, nous vous invitons à échanger librement tout en veillant à maintenir un volume sonore raisonnable afin que chacun puisse s'exprimer dans de bonnes conditions. Le respect de la parole de chacun est essentiel pour garantir des discussions constructives.

De plus, il est important de noter que tous les propos tenus au micro ce soir seront enregistrés. Ces enregistrements serviront à établir une restitution que vous pourrez consulter sur le site internet dédié dans quelques jours.

Sur ce, je termine cette introduction et cède immédiatement la parole à Monsieur Philippe Bertran de la CNDP. Monsieur Bertran, c'est à vous.

Philippe Bertran :

Bonsoir à toutes et à tous,

Quelques mots pour vous expliquer ce qu'est la Commission nationale du débat public (CNDP). Il s'agit d'une autorité administrative indépendante, créée par la loi et inscrite dans le Code de l'environnement. Sa mission principale est de veiller à ce que les grands projets ayant une incidence potentielle importante sur l'environnement fassent l'objet d'une concertation rigoureuse et transparente.

Ces concertations peuvent être organisées directement par la CNDP elle-même, ou, comme c'est le cas pour le projet DEZiR, par les porteurs du projet, c'est-à-dire le maître d'ouvrage.

Le rôle des garants de la CNDP

Dans ce cadre, la CNDP désigne un ou plusieurs garants, dont la mission est de veiller à ce que la concertation se déroule conformément aux règles définies par la loi. Leur rôle est multiple :

- Déterminer les modalités de la concertation en lien avec le maître d'ouvrage,
- S'assurer de la qualité et de l'exhaustivité des informations fournies au public,
- Garantir que toutes les parties prenantes puissent s'exprimer, afin que l'échange ne soit pas uniquement descendant mais bien participatif.

Par ailleurs, si vous estimez que certaines réponses des porteurs du projet ne sont pas satisfaisantes ou que des informations sont erronées, vous pouvez vous adresser directement aux garants. Leur rôle est d'apporter un regard extérieur et objectif sur la concertation.

Une totale indépendance et neutralité

Il est essentiel de rappeler que les garants sont totalement indépendants, tant juridiquement que financièrement, des porteurs du projet. Ils ne prennent aucune position sur le fond du projet. C'est une différence majeure avec l'enquête publique, qui, elle, intervient ultérieurement.

En effet, si le projet se poursuit, il fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle un commissaire enquêteur sera chargé d'examiner le dossier et de rendre un avis. En revanche, au stade de la concertation préalable, les garants ne donnent aucun avis sur le projet. Leur seule mission est de s'assurer que l'information soit claire, objective et accessible à tous.

Le déroulement de la concertation préalable

La concertation préalable dure environ deux mois, soit précisément neuf semaines. À l'issue de cette période, un bilan sera établi, retraçant :

- Le déroulement de la concertation,
- Les principaux arguments et préoccupations exprimés par le public.

Cette concertation se situe très en amont du projet, comme vous pouvez le voir sur le schéma présenté. Une fois cette phase terminée, les maîtres d'ouvrage poursuivront leurs études et, à terme, déposeront les demandes d'autorisation, qui donneront lieu à une enquête publique. À ce moment-là, le public aura de nouveau l'occasion de s'exprimer, cette fois sur la base d'un dossier beaucoup plus détaillé.

Pour l'instant, nous sommes donc dans une phase préalable, destinée avant tout à vous permettre de mieux comprendre le projet et de poser toutes vos questions.

Je vous remercie de votre attention.

Camille Petit :

Bonsoir à toutes et à tous, et merci d'être venus aussi nombreux ce soir.

Le cadre de la concertation préalable

La concertation préalable pour le projet DEZiR a débuté le 13 janvier. Cette concertation a été initiée par Verso Energy, en tant que maître d'ouvrage, en partenariat avec RTE, qui est responsable du raccordement électrique du projet sur le territoire de la Petite Couronne. Un atelier spécifique à ce sujet est d'ailleurs prévu ce soir.

Comme l'a rappelé Monsieur Bertran de la CNDP, la concertation se déroule en parallèle des études en cours. Il est important de noter que les études de faisabilité, environnementales et techniques continuent de se dérouler tout au long de l'année. L'objectif de cette concertation est donc de recueillir vos observations, vos remarques et vos recommandations, afin d'enrichir les dossiers de demande d'autorisation qui seront déposés ultérieurement.

À l'écran, vous pouvez voir la carte des 19 communes concernées par le périmètre de concertation, qui s'étend entre les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. Cette large zone de concertation s'explique par les spécificités du projet, que je vous présenterai plus en détail dans un second temps.

Les outils mis à disposition du public

Pour assurer une information claire et accessible, plusieurs supports de communication sont mis à disposition du public, en format papier et numérique :

- Les dossiers de concertation, disponibles en version physique ici-même, à gauche de Monsieur Bertran, ainsi que sur certaines tables,
- Des dépliants synthétiques, résumant les principaux enjeux du projet,
- Une version numérique, accessible sur le site internet dédié, dont l'adresse est affichée à l'écran et mentionnée en première page du dossier de concertation.

Les temps forts de la concertation

La concertation se déroule sur deux mois, jusqu'au 15 mars. Elle comprend quatre réunions publiques :

1. Deux réunions d'ouverture, qui ont eu lieu en janvier à Alizay et à Petit-Couronne. Ces premières rencontres ont permis de lancer la concertation, de présenter le projet et d'échanger avec le public.
2. La réunion de ce soir, qui adopte un format plus dynamique. Après cette session plénière, vous serez invités à participer à plusieurs ateliers thématiques, afin d'échanger directement avec les experts et entreprises impliqués dans le projet.
3. Une réunion de synthèse, prévue le 11 mars, au cours de laquelle le maître d'ouvrage reviendra sur les enseignements tirés des échanges avec le public et présentera les prochaines étapes du projet.

En complément de ces réunions publiques, nous avons également organisé deux rencontres de proximité, qui se sont déroulées sur le marché de Pont-de-l'Arche et au Super U de Oissel. Ces rencontres nous ont permis d'aller directement à la rencontre des habitants et d'échanger de manière plus informelle.

Présentation de Verso Energy

Quelques mots sur Verso Energy, l'un des maîtres d'ouvrage du projet. Verso Energy est une entreprise française, spécialisée dans trois grands domaines d'activité :

1. Le développement des énergies renouvelables

- Nous développons des projets solaires, sous différentes formes : installations au sol, agrivoltaïsme, etc.
- Ces projets sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Une carte illustrant nos implantations sera présentée dans un instant.

2. La production d'hydrogène et de carburants durables

- L'énergie solaire que nous produisons alimente des électrolyseurs, permettant la production d'hydrogène vert.
- Cet hydrogène peut être transformé en carburant de synthèse, utilisé pour la décarbonation des transports.

3. L'optimisation et la gestion intelligente des flux d'énergie

- Nous développons des solutions permettant une meilleure gestion des énergies renouvelables et de leur consommation sur le territoire métropolitain.
- Cette gestion optimisée permet d'adapter la production d'énergie aux besoins des industries et des infrastructures.

Sur la carte affichée à l'écran, vous pouvez voir un aperçu des projets en cours de développement par Verso Energy :

- Les points jaunes correspondent aux sites de production d'énergie solaire,
- Les points bleus indiquent les unités de production de carburants durables, dont DEZiR, ainsi que quatre autres projets similaires en France,
- Les autres sites concernent la production d'hydrogène destinée aux industriels souhaitant remplacer leur hydrogène fossile par une alternative décarbonée (sidérurgie, chimie, etc.).

Implantation et équipe de Verso Energy

Verso Energy est une entreprise en pleine expansion, avec une équipe d'environ soixante collaborateurs répartis sur plusieurs sites en France :

- Paris (siège social),
- Marseille, Bordeaux, Toulouse et Lyon, où nous disposons également de bureaux.

Nous poursuivons notre engagement en faveur de la transition énergétique, en développant des solutions innovantes et adaptées aux enjeux environnementaux et industriels d'aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention.

Aurélia Belhocine :

Bonsoir à toutes et à tous,

Qui est RTE ?

RTE est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France. Nous avons une mission de service public, qui consiste à connecter l'ensemble des acteurs du paysage électrique français. Pour accomplir cette mission, nous nous appuyons sur notre réseau électrique, un outil industriel constitué :

- de postes électriques,
- de lignes aériennes,
- de lignes souterraines.

Nous gérons des niveaux de tension allant de 63 000 volts à 400 000 volts. Notre rôle est d'assurer le transport de l'électricité depuis les sites de production, visibles en haut de l'écran, jusqu'aux différents sites de consommation :

- Les grands consommateurs industriels, comme Verso Energy,
- Les infrastructures, comme la SNCF,
- Les réseaux de distribution, tels qu'Enedis, qui prennent ensuite le relais pour alimenter les consommateurs en basse tension.

Le rôle de RTE dans le projet DEZiR

Dans le cadre du projet DEZiR, la CNDP est co-saisie par Verso Energy et RTE. Notre mission consiste à mettre en œuvre la solution de raccordement électrique de l'usine DEZiR, nécessaire pour répondre à la demande formulée par Verso Energy dans le cadre de sa demande de raccordement pour 399 MW.

La puissance demandée nécessite un raccordement à notre réseau pour garantir une alimentation fiable et adaptée aux besoins du projet.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cet aspect, une table dédiée au raccordement électrique est disponible ce soir pour répondre à toutes vos questions.

Merci pour votre attention

Camille Petit :

Présentation du projet DEZiR

Avant d'entrer dans les détails, je vais vous présenter une vue d'ensemble du projet DEZiR. Pour certains d'entre vous, ce ne sera peut-être pas la première présentation, mais il est important que chacun dispose du même niveau d'information. Nous allons donc revenir sur les principaux aspects du projet à travers quelques diapositives.

Un projet multi-sites

Le projet DEZiR se déploie sur plusieurs communes, principalement :

- Alizay (Eure), où sera implantée une unité de capture de CO₂ adossée à la chaudière biomasse exploitée par BEA Biomasse Énergie.
- Petit-Couronne (Seine-Maritime), où le CO₂ capté sera acheminé par canalisation pour être combiné avec de l'hydrogène produit par électrolyse de l'eau. Cette réaction permettra de fabriquer du méthanol de synthèse, qui sera ensuite transformé en kérosène de synthèse par un procédé appelé Methanol-to-Jet.

Localisation et implantation des infrastructures

>> Alizay – Unité de capture du CO₂

L'unité de capture du CO₂ sera implantée sur une surface d'environ 2 hectares, à proximité immédiate de la chaudière biomasse de BEA.

>> Petit-Couronne – Site industriel principal

À Petit-Couronne, le projet s'implantera sur un terrain d'environ 20 hectares, appartenant à Dépôt Rouen Petit-Couronne (DRPC), qui stockent déjà des carburants, dont du kérosène.

Ce site a été choisi pour plusieurs raisons stratégiques :

- Proximité de la Seine : l'eau nécessaire à l'électrolyse sera directement pompée dans la Seine.
- Accès à un poste électrique haute tension : situé à Grand-Couronne, ce poste dispose de la capacité électrique nécessaire pour le projet.
- Connexion au pipeline LHP (Le Havre-Paris) : cette canalisation, qui transporte actuellement des hydrocarbures vers les aéroports parisiens, permettra d'acheminer le kérosène de synthèse sans générer de trafic routier supplémentaire.

Données techniques et chiffres-clés

>> Capture et transport du CO₂

- Quantité de CO₂ capté : 350 000 tonnes par an
- Taux de captation : environ 95 %, soit 334 000 tonnes de CO₂/an acheminées par canalisation jusqu'à Petit-Couronne
- Canalisation de transport du CO₂ :
 - Traverse 6 communes (Alizay, Igoville, Les Damps, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière, Oissel)
 - Suit principalement des infrastructures existantes (voie ferrée, autoroute A13)

>> Production et consommation d'eau

- Besoin en eau brute : 180 m³/h pompés dans la Seine
- Consommation nette : 100 m³/h, utilisés pour l'électrolyse
- Rejet dans le milieu naturel : 80 m³/h, après traitement

>> Alimentation électrique

- Puissance réservée auprès de RTE : 399 MW
- Utilisation :
 - Électrolyseurs (production d'hydrogène)
 - Méthanolation
 - Méthanol-to-Jet et autres auxiliaires industriels

Impact environnemental et externalités

- Aucune émission de poussières, d'odeurs ou de polluants atmosphériques (hors oxygène rejeté par l'électrolyse).
- Pas de trafic routier supplémentaire, grâce aux infrastructures existantes :
 - CO₂ acheminé par canalisation
 - Eau pompée dans la Seine
 - Électricité via RTE
 - Kérosène de synthèse injecté dans le pipeline LHP
- Bilan carbone du projet : réduction de plus de 5 millions de tonnes de CO₂ sur 25 ans.

Retombées économiques et emploi

>> Phase de chantier (2027-2029)

- 800 emplois par jour en moyenne
- Jusqu'à 1 400 emplois en phase de montage

>> Phase d'exploitation (à partir de 2030)

- 250 emplois directs et indirects créés en Eure et Seine-Maritime

>> Investissement total

- 1,3 milliard d'euros, dont 300 millions dédiés à la capture du CO₂

Calendrier prévisionnel

En 2025, les études de faisabilité et les études environnementales seront finalisées, ce qui permettra de constituer et de déposer les demandes d'autorisation nécessaires, notamment le permis de construire et l'autorisation environnementale.

En 2026, ces demandes entreront en phase d'instruction par les autorités compétentes. Parallèlement, les études techniques détaillées se poursuivront afin d'affiner les aspects opérationnels du projet.

D'ici la fin de l'année 2026, une fois les autorisations obtenues, le démarrage des travaux pourra avoir lieu.

La phase de construction du projet s'étalera sur une période de trois ans, entre 2027 et 2029. Cette phase comprendra notamment la construction des infrastructures industrielles ainsi que la mise en place du raccordement électrique nécessaire au bon fonctionnement du site.

Enfin, à l'issue de cette période, la mise en service du projet DEZiR est prévue pour la fin de l'année 2029.

Le projet DEZiR est une initiative industrielle majeure qui vise à décarboner le secteur aérien tout en s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Il repose sur un modèle d'intégration locale, en s'appuyant sur des infrastructures existantes pour minimiser son impact environnemental et optimiser son efficacité énergétique.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et approfondir certains aspects du projet dans les ateliers thématiques prévus ce soir.

Merci pour votre attention.

RESTITUTION DES ATELIERS THÉMATIQUES

Après cette première partie plénière, place aux ateliers pratiques, qui ont permis aux participants d'échanger directement avec les experts du projet DEZiR. Chaque atelier a traité un sujet spécifique, en apportant des explications détaillées et en répondant aux questions et préoccupations du public.

1. Atelier «Emploi et formation»

Cet atelier animé par l'INSA Rouen, école d'ingénieurs basée à Saint-Étienne-du-Rouvray a abordé :

- Les formations en lien avec les métiers qui seront mobilisés dans le cadre du projet DEZiR,
 - Les nombres d'emplois directs et indirects générés par le projet, en phase de chantier et d'exploitation,
 - Les besoins en compétences techniques et industrielles pour accompagner la transition énergétique et les partenariats possibles avec des établissements de formation.
-

2. Atelier «Insertion paysagère du projet DEZiR»

Cet atelier a permis d'explorer l'intégration paysagère du projet sur les sites d'Alizay et de Petit-Couronne.

>> À Alizay

L'accent a été mis sur l'harmonisation du projet avec l'environnement existant. Les discussions ont porté sur :

- L'intégration du site dans une zone industrielle déjà présente,
- La préservation des berges et des espaces naturels aux alentours,
- La recherche d'une modernité durable, en prenant en compte le fait que le site devra s'adapter aux évolutions esthétiques et environnementales sur plusieurs décennies.

>> À Petit-Couronne

Les préoccupations ont été différentes, en raison de la topographie du site et du contexte industriel déjà dense de la région rouennaise. Les points soulevés ont inclus :

- La visibilité du site depuis les zones avoisinantes,
 - L'impact des infrastructures industrielles sur le paysage,
 - La poursuite du travail sur une intégration cohérente et minimisant l'impact visuel.
-

3. Atelier «Capture et transport du CO₂ biogénique»

Cet atelier a été organisé en deux temps :

1. Présentation du CO₂ biogénique et de son rôle dans la production de carburants d'aviation durables.
2. Explication du fonctionnement de la canalisation qui acheminera le CO₂ capté à Alizay jusqu'au site de Petit-Couronne.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- Durabilité de l'approvisionnement en biomasse et impact sur les ressources existantes,
- Décarbonation du secteur aérien et des transports en général,
- Détails sur le tracé de la canalisation, son impact sur l'environnement et sa proximité avec les habitations,
- Techniques de construction et de franchissement d'obstacles (traversée de la Seine, des voies ferrées, des zones boisées),
- Sécurité du transport du CO₂, avec des échanges sur les risques de fuite, les méthodes de contrôle et la maintenance des infrastructures.

Un dernier point a concerné les coûts de construction et les défis liés à la sécurisation foncière du tracé.

4. Atelier «Raccordement électrique et alimentation énergétique»

Cet atelier a porté sur les aspects techniques du raccordement électrique du projet DEZiR.

Les échanges ont plusieurs questions (et à plusieurs reprises) sur l'impact sur la consommation électrique de la zone concernée :

- Le tracé de la ligne électrique : certains participants ont demandé si la liaison serait aérienne ou souterraine, et si la position des pylônes était définitive et qui valide le tracé final.
 - L'approvisionnement énergétique du projet :
 - Quelle sera la part d'énergie renouvelable dans l'alimentation du site ?
 - Est-ce que le projet nécessitera une augmentation de la production d'électricité nucléaire ?
 - Combien d'éoliennes équivalentes seraient nécessaires pour fournir les 399 MW demandés ?
 - Les projets photovoltaïques de Verso Energy, leur répartition avec d'autres acteurs du secteur et leur rôle dans l'approvisionnement du projet DEZiR.
-

5. Atelier «Décarbonation du secteur aérien»

Cet atelier a permis de replacer le projet DEZiR dans un contexte plus large de transition énergétique du secteur aérien.

La première partie a porté sur :

- Les objectifs réglementaires de décarbonation à l'horizon 2050,
- Les autres leviers pour réduire l'impact carbone du transport aérien, au-delà des carburants (optimisation des infrastructures, efficacité énergétique des avions).

Ensuite, plusieurs questions ont été soulevées :

- Quelle distance de vol pourrait être couverte avec les 80 000 tonnes de kérosène de synthèse produites chaque année ?
 - Quelle est la maturité technologique des procédés utilisés dans le projet (capture du CO₂, électrolyse, méthanolation) ?
 - Pourquoi les moteurs d'avion actuels ne peuvent-ils incorporer que 50 % de kérosène durable ?
 - Le rôle de l'Europe face aux croissances aériennes en Asie et en Afrique et l'impact global du projet sur les émissions de CO₂.
-

6. Atelier «Impacts environnementaux et sécurité industrielle»

Cet atelier a débuté par une explication pédagogique des procédures administratives et réglementaires :

- Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE),
- Étude d'impact,
- Étude de danger.

Les participants ont montré un intérêt marqué pour ces sujets, avec une forte sensibilité aux risques industriels, en raison des antécédents locaux (accident de Lubrizol à Rouen).

Plusieurs préoccupations ont été abordées :

- Proximité du site de DRPC : clarification du périmètre de responsabilité entre Verso Energy et DRPC,
 - Effets domino en cas d'incident industriel,
 - Gestion des risques d'inondation, la prise en compte de l'élévation prévisible du niveau de la Seine,
 - Impact du prélèvement d'eau dans la Seine, jugé mineur au regard des quantités restituées,
 - Impact sur la biodiversité, avec notamment la présence signalée d'une espèce protégée, l'œdicnème criard, en limite de propriété du site.
-

Clôture de la réunion et prochaines étapes

Sébastien Albert :

Merci à tous pour ces restitutions détaillées. Il est clair que les échanges ont été riches et constructifs, avec de nombreuses questions pertinentes abordées dans chaque atelier.

Avant de conclure, nous vous rappelons que la dernière réunion publique de cette concertation se tiendra le 11 mars, à Petit-Couronne, salle du Sillon, à partir de 18h00. Cette réunion sera l'occasion de faire le bilan de ces deux mois d'échanges et de présenter les enseignements tirés de la concertation.

Vous pouvez également :

- Emporter un dossier de concertation, disponible sur les tables,
- Consulter le site internet dédié, où vous pourrez poser vos questions et donner votre avis sur le projet DEZiR et sur la concertation en cours.

Je laisse maintenant Monsieur Bertran, représentant de la CNDP, conclure cette soirée.

Conclusion de la CNDP

Philippe Bertran (CNDP) :

Merci à tous pour votre participation. Comme vous, j'ai écouté attentivement les restitutions des six ateliers, et elles montrent bien la diversité des préoccupations et des attentes du public.

Si vous n'avez pas eu toutes les réponses ce soir, ou si vous souhaitez approfondir certains sujets, je vous rappelle que le site de la concertation reste ouvert. Vous pouvez y poser vos questions et donner votre avis sur le projet.

Merci encore à toutes et à tous pour votre présence et bonne fin de soirée !

Sébastien Albert :

Merci beaucoup, Monsieur Bertran. Merci à tous et bonne soirée !